



MARCEL FRANCE MECANO GALVA

64, Rue Pasteur

F-08330 VRIGNE-AUX-BOIS

TÉL. : (33) 03 24 52 14 05

FAX : (33) 03 24 52 21 04

**MECANO SOUDURE - TOLERIE - REMORQUES
GALVANISATION - ZINGAGE ELECTROLYTIQUE**

CONDITIONS GENERALES DE VENTES TRAITEMENT DE SURFACE

SPECIFICITES TRAITEMENT DE SURFACE

Zingage :

- Le traitement est réalisé suivant NFEN 12329(2000) et NFEN 1403(1998) et NFEN ISO 2081 (2009) sur pièces propres, sans graisse, ni calamine, d'une épaisseur moyenne de 5 à 10 microns mini (sauf exigence particulière).
- Aspect brillant et propre.
- Toutes conceptions mécano soudées devront respecter les écoulements de fluides.
- Traces de contact pour les pièces réalisées à l'accroche.
- Aucune cote précise ne sera assurée après zingage.

Galvanisation à chaud :

- Le traitement est réalisé suivant NFEN ISO 1461(2009) sur pièces propres, sans peinture, vernis laitier de soudure et autres impuretés.
- Acier apte à la galvanisation suivant NFA 35503(2008)
- La conception et la réalisation devra respecter la norme NFEN ISO 14713(2010).
- Traces de fil pour les pièces réalisées à l'accroche.
- Aspect galva et non peinture.

Peinture poudre ou liquide :

- le traitement est réalisé suivant NFEN ISO 2409 / NFEN ISO 6272 pour les chocs (adhérence), NFEN ISO 2813 pour la brillance, NFEN ISO7724 pour la couleur.
- L'épaisseur est de 45 à 50 microns mini en poudre.
- Couleur standard dans le nuancier RAL fournisseurs, toute autre couleur ou nuance (givrée, texturée...) fait l'objet d'une étude particulière.
- L'emballage est défini en :
 Carton Caisse bois Protection individuelle Fourni par le client
- Sur la commande seront précisées la couleur RAL, l'épaisseur si besoin particulier, les épargnes éventuelles.
- Nous formulons des réserves sur l'entrefer des pièces, le point d'accroche non défini, la graisse ou le silicone sur les pièces... toute spécification non formulée à l'origine de votre demande.

CONDITIONS GENERALES :

L'acceptation de la commande, de la livraison vaut acceptation de nos conditions générales de ventes. Toute modification d'article (indice de plan, matière, etc...) doit faire l'objet d'une nouvelle revue de contrat préalablement à la commande. Notre société ne pourra être responsable que dans les termes et conditions de responsabilité prévue par la législation et jurisprudence françaises en vigueur. Notre société ne pourra être responsable en matière de propriété industrielle et intellectuelle que pour les articles conçus par elle, en conséquence, l'acheteur renonce à recours et fera son affaire personnelle de toute réclamation en matière de propriété intellectuelle et industrielle. Toute facturation de pénalités de retard, de non-conformités qualité, de dommages et intérêts, de pertes d'exploitation, de garanties... devra être justifiée au coût réel et devra faire l'objet d'un accord préalable sur les responsabilités applicables.

Toute livraison ou tout enlèvement de pièces doit être réalisé en respect de notre protocole de sécurité disponible sur notre site web www.mfmfg.fr.

Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix. Lorsque le crédit de l'acheteur se détériore, nous nous réservons le droit, même après expédition partielle d'une commande, d'exiger de l'acheteur les garanties que nous jugeons convenables en vue de la bonne exécution des engagements pris. Le refus d'y satisfaire nous donne le droit d'annuler tout ou partie du marché. En cas de contestation, le tribunal de notre siège social sera seul compétent.